

ASSEMBLÉE NATIONALE

8 mai 2024

**ORIENTATION POUR LA SOUVERAINETÉ EN MATIÈRE AGRICOLE ET
RENOUVELLEMENT DES GÉNÉRATIONS EN AGRICULTURE - (N° 2600)**

Commission	
Gouvernement	

Tombé

AMENDEMENT

N ° 1817

présenté par

M. Forissier, M. Bazin, Mme Bazin-Malgras, M. Rolland, M. Dive, M. Hetzel, M. Vatin,
M. Kamardine, Mme Serre, M. Descoeur, Mme Périgault, M. Jean-Pierre Vigier, M. Brigand,
Mme Corneloup et Mme Duby-Muller

ARTICLE PREMIER

Rédiger ainsi l'alinéa 29 :

« i) Réduire notre dépendance en matière d'importations ; ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

La France, avec une production agricole estimée à 91,1 milliards d'euros en 2022, demeure le principal producteur européen avec près de 17 % de la production totale du continent, loin devant l'Allemagne (76,2 milliards d'euros) ou l'Italie (71,1 milliards d'euros).

Toutefois, ce qui inquiète, ce n'est pas tant que la France ne soit plus une puissance agricole, c'est qu'elle le soit de moins en moins : de deuxième exportateur mondial dans les années quatre-vingt-dix avant de passer au sixième rang depuis 2015 - supplantée par les Pays-Bas, l'Allemagne, et plus récemment par la Chine et le Brésil - la France a vu ses parts de marché fondre de 11 % en 1990 à moins de 5 % en 2021.

Dans le même temps, la France a considérablement accru sa dépendance aux importations agricoles et agroalimentaires - près de 63 milliards d'euros de denrées alimentaires, soit 2,2 fois plus qu'en 2000 - principalement vis-à-vis de fournisseurs européens. Les fruits ainsi que les poissons et crustacés sont aujourd'hui les 2 principales importations françaises : en 2022, la France était déficitaire à hauteur de 4 391 millions d'euros concernant nos fruits contre 986 millions d'euros en 2000, à hauteur de 5 411 millions d'euros concernant nos poissons et crustacés contre 1702 millions

d'euros sur la même période. Aussi, à titre d'exemple, 45 % de notre consommation de poulet en 2019 est importée contre 25 % en 2000, 56 % de la viande ovine consommée en France l'est également.

Cet amendement vise donc à supprimer la mention faite de maîtriser notre dépendance en matière d'exportation dans la mesure où celle-ci est déjà, de fait, en forte baisse relative. Une baisse s'avérant qui plus est problématique pour bon nombre de nos producteurs. Il convient en revanche de réduire la dépendance de nos importations en mettant en oeuvre des actions favorables à la consommation de produits nationaux.